COMMUNE : CLOUANGE

Membre de (1) : C.C.P.O.M.

Mode de scrutin des communes
de 1 000 habitants et plus

ANNEXE 1 AU PROCÈS-VERBAL
MODÈLE A ou B

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX (2) ET DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

FEUILLE DE PROCLAMATION n° 1 / 1

annexée au procès-verbal du recensement général des votes (3)

Nom des listes de candidats au conseil municipal	Nom et prénoms des conseillers municipaux élus	Nom et prénoms des conseillers communautaires élus (4)
Liste conduite par Stéphane BOLA	BOLA Stéphane	BOLA Stéphane
Liste conduite par Stéphane BOLA	THOMAS Ornella	THOMAS Ornella
Liste conduite par Stéphane BOLA	VERAIN Philippe	VERAIN Philippe
Liste conduite par Stéphane BOLA	ASSIONA Eliane	
Liste conduite par Stéphane BOLA	DERIU Clément	
Liste conduite par Stéphane BOLA	TOSCANI Annaïck	
Liste conduite par Stéphane BOLA	IACUZZO Hugues	
Liste conduite par Stéphane BOLA	TAFLI Emmanuelle	
Liste conduite par Stéphane BOLA	WEISS Frédéric	
Liste conduite par Stéphane BOLA	MASCHIELLA Karine	
Liste conduite par Stéphane BOLA	BIASNI François	
Liste conduite par Stéphane BOLA	LICATA Angèle	
Liste conduite par Stéphane BOLA	GELAIN Raphaël	
Liste conduite par Stéphane BOLA	GISMONDI Sylvine	
Liste conduite par Stéphane BOLA	RAFFLEGEAU Olivier	
Liste conduite par Stéphane BOLA	MAILLARD Geneviève	
Liste conduite par Stéphane BOLA	SUSANI Joseph	
Liste conduite par Stéphane BOLA	MALNATI Laurence	
Liste conduite par Stéphane BOLA	CAMPAGNA Benoît	
Liste conduite par Stéphane BOLA	COLOMBINI Mireille	
Liste conduite par LUCAS LOPES	LOPES LUCAS	
Liste conduite par LUCAS LOPES	GENCO Frédérique	
Liste conduite par LUCAS LOPES	SOUIDI Mohamed	
Liste conduite par		
Liste conduite par		
Liste conduite par		
Liste conduite par		
Liste conduite par		
Liste conduite par		
Liste conduite par		
Liste conduite par		
Liste conduite par		
Liste conduite par		

Fait à Clouange, le 15 mars 2020

Le président, *Les représentants des listes de candidats,* *Les membres du bureau,*

(1) Indiquer le nom de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, indiquer « Métropole de Lyon ».
(2) A Paris, des conseillers de Paris
(3) Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de proclamation. Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages qu'elles ont obtenus. Les élus municipaux sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste des candidats au conseil municipal. Les élus communautaires sont énumérés sur la même ligne que leur élection en tant que conseiller municipaux.
(4) Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, cette colonne n'a pas à être renseignée.